

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:39618-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Nances: Services de collecte des ordures ménagères  
2017/S 023-039618**

**Avis de marché**

**Services**

Directive 2014/24/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom et adresses**

Communauté communes lac Aiguebelette

Maison du Lac Cusina

Nances

73470

France

Point(s) de contact: M. le président

Téléphone: +33 479287864

Courriel: [ccla@ccla.fr](mailto:ccla@ccla.fr)

Fax: +33 479289821

Code NUTS: FR717

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <https://www.e-marchespublics.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.e-marchespublics.fr>

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:

<https://www.e-marchespublics.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.e-marchespublics.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

I.5) **Activité principale**

Environnement

**Section II: Objet**

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Marché de collecte des ordures ménagères résiduelles et des collectes de déchets recyclables secs sur le territoire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

II.1.2) **Code CPV principal**

90511200

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Le(S) titulaire(s) du présent marché est (sont) chargé(s) de l'exécution sur le territoire de la CCLA de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Collecte OM avec identification et pesée des bacs individuels

Collecte bacs roulants collectifs OM résiduelles

Collecte colonnes aériennes OM résiduelles

Mise à disposition et collecte sur demande benne 20m3 (type benne «Cercueil») OM résiduelles

les OM résiduelles sont à emmener sur le site de traitement et/ou transfert retenu par la Ccla

Collecte en colonnes aériennes des emballages et transport jusqu'à l'unité de transfert et/ou traitement retenue pour la CCLA

Collecte en colonnes aériennes des Papiers et transport jusqu'à l'unité de transfert et/ou traitement retenue pour la Ccla

Collecte en colonnes aériennes de verre et jusqu'à une aire de stockage des verres conformes aux prescriptions du verrier

mise à disposition et collecte sur demande benne 10m3 pour les cartons à emmener sur le site de traitement retenu / ccla.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Collecte des ordures ménagères résiduelles

Lot n°: 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

90511200

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR717

Lieu principal d'exécution:

Territoire de la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette.

II.2.4) **Description des prestations:**

-#paragraphe Collecte des OM avec identification et pesée des bacs individuels,

-paragraphe Collecte des bacs roulants collectifs d'ordures ménagères résiduelles,

-#paragraphe Collecte des colonnes aériennes d'ordures ménagères résiduelles,

-paragraphe Mise à disposition et collecte sur demande d'une benne 20 m3 (type benne « cercueil ») d'ordures ménagères résiduelles

-#paragraphe Les ordures ménagères résiduelles sont à emmener sur le site de traitement et/ou transfert retenu par la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60 %  
Prix - Pondération: 40 %

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 490 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Les prestations pourront être renouvelées pour une période de deux fois un an maximum. La reconduction se fait par reconduction expresse.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Collecte des déchets recyclables secs

Lot n°: 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

90511200

90511400

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR717

Lieu principal d'exécution:

Territoire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

II.2.4) **Description des prestations:**

-paragraphe Collecte en colonnes aériennes des emballages et transport jusqu'à l'unité de transfert et/ou traitement retenue pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

-#paragraphe Collecte en colonnes aériennes des Papiers et transport jusqu'à l'unité de transfert et/ou traitement retenue pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

-#paragraphe Collecte en colonnes aériennes de verre et jusqu'à une aire de stockage des verres conformes aux prescriptions du verrier.

Mise à disposition et collecte sur demande d'une benne 10 m3 pour les cartons. Les cartons sont à emmener sur le site de traitement retenu par la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 390 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Les prestations pourront être renouvelées pour une période de deux fois un an maximum. La reconduction se fait par reconduction expresse.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Imprimé Dc1: « lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants » ou équivalent,

Pouvoir(S) des personnes habilitées à engager le candidat,

lettre d'habilitation du Mandataire par les cotraitants (en cas de groupement),

Imprimé Dc2 « déclaration du candidat » ou déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner tels que prévus à l'article 45 de l'ordonnance du 23.7.2015 ou tout document conformément à l'article 51 du décret no 2016-360 du 25.3.2016,

copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise sont le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires pour les services objet du présent marché pour les 3 derniers exercices.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

En cas d'impossibilité de produire les documents demandés, la capacité peut être prouvée par tout autre moyen « approprié ».

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Déclaration indiquant:

— Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

— l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les services sont prouvés par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. Mesures de gestion environnementales que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public. Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public.

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés**

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.1) **Information relative à la profession**

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.6) **Enchère électronique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 03/03/2017

Heure locale: 10:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 06/03/2017

Heure locale: 11:00

Lieu:

Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Modalités de financement et de paiement: fonds propres de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

forme juridique: le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises pour chacun des lots. Les candidats peuvent se présenter seul ou en groupement. En cas de groupement, il n'est pas exigé de forme juridique déterminée; en revanche il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble  
2 place de Verdun BP 1135  
Grenoble  
38022  
France  
Téléphone: +33 476429000  
Fax: +33 476518944

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes:

¶ Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

¶ Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

¶ Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (jurisprudence « Tarn-Et-Garonne » du 4.4.2014).

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette  
Maison du Lac — Cusina  
Nances  
73470  
France  
Téléphone: +33 479287864  
Courriel: [ccla@ccla.fr](mailto:ccla@ccla.fr)  
Fax: +33 479289821

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

31/01/2017